



Communiqué de presse

26 novembre 2024

Les chiffres clés 2023 du tri des emballages ménagers et papiers à La Réunion

En 2023, les habitants de la Réunion ont trié en moyenne plus de 37 kg d'emballages ménagers et papiers chacun, avec une augmentation de +24% du tri des emballages légers !

Le tri des emballages légers progresse à La Réunion

Les Réunionnais ont trié en moyenne 37 kg d'emballages et papiers par habitant en 2023. En détail, il s'agit de 18 kg d'emballages légers et papiers –emballages en acier, en aluminium, en carton, bouteilles et flacons en plastique, papiers – et de 19 kg d'emballages en verre triés par habitant.

A noter surtout une augmentation de +24% du tri des emballages légers au global !

En parallèle, la quantité des emballages en verre triés stagne à La Réunion (+1%), comme à l'échelle nationale. Cela s'explique notamment par une baisse de -2,5% du gisement mis en marché en 2023.

Concernant les papiers graphiques, les habitants de la Réunion ont trié en moyenne 6 kg en 2023, un chiffre en baisse (-21%) à mettre en perspective avec la baisse structurelle des papiers mis en marché, sous l'effet notamment de la fin des prospectus publicitaires et du recul du marché de la presse papier.

Densification du dispositif de collecte de proximité et actions de mobilisation pour améliorer le geste de tri des Réunionnais

Le déploiement, sur l'ensemble du territoire de la Réunion, de bornes supplémentaires de collecte de proximité pour faciliter le geste de tri des Réunionnais permet une montée en puissance du tri et du recyclage des emballages ménagers et papiers. Citeo a accompagné les collectivités locales de La Réunion en finançant 250 bornes – 170 bornes pour le tri des emballages en verre et 80 bornes pour le tri des emballages légers et papiers- à hauteur de près d'un million d'euros.

Parallèlement, en 2023, Citeo a mené sur le territoire de la Réunion des actions de mobilisation pour engager les réunionnais à trier leurs emballages et papiers :

- La campagne « Oubli pas le tri, lé tri simple » diffusée en TV, affichage et digital en février et octobre 2023 ;
- Les activations terrain déployées, avec un dispositif de sensibilisation ludique et pédagogique, à la Foire de Bras Panon, aux Florilèges au Tampon ou encore à Saint-Pierre et à la Redoute de Saint-Denis à l'occasion du Grand Raid ;
- Le social media avec un compte dédié @citeoreunion pour les réunionnais afin de leur rappeler les règles de tri.

Des leviers complémentaires à activer pour agir plus vite et plus fort

Si l'implantation de nouvelles bornes de collecte de proximité démontre leur effet positif sur les performances de tri et de recyclage des emballages ménagers et papiers, il reste plusieurs leviers de performance à activer pour atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière : collecter tous les emballages en plastique, développer le tri et la collecte hors-foyer, développer de nouvelles filières de valorisation locale...

Citeo appelle une nouvelle fois l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale et territoriale à se mobiliser, se concerter et se saisir de ces solutions pour réduire plus vite et plus fort l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers.

A l'échelle nationale : progression du tri des emballages et de leur taux de recyclage !

Les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. En détail, il s'agit de 25 kg d'emballages légers (+12% vs 2022) et de 33 kg d'emballages en verre.

Cette progression du tri des Français a notamment permis la progression **du taux de recyclage des emballages ménagers en 2023, pour atteindre un nouveau palier : 67%**. Outre la préservation des ressources naturelles, ce sont ainsi 2,3 millions de tonnes de CO2 qui ont été évitées dans l'atmosphère, l'équivalent de 8 400 allers/retours Paris-New-York.

Le tri des papiers graphiques s'élève quant à lui à 14 kg par habitant, pour un taux de recyclage à 63%.

Contacts presse

Agence L&A - citeo.regions@lamerie-rp.fr

Dany Guilbaud – 06 87 58 65 96 | Gaëlle Baribaud - 06 31 90 24 27

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.